

LE P'TIT PIRIN

De Vouillé-les-Marais

MAI 2009 N° 77



Le Mot du Maire

INFORMATIONS - COMMUNICATIONS :

Voilà deux mots importants et chacun revendique haut et fort le droit d'être informé sur la marche de la commune.

C'est normal.

C'est pourquoi le vendredi 17 avril, la municipalité avait organisé une réunion publique (voir P'tit Pirin d'avril) : 17 personnes présentes.

C'est bien peu et nous le regrettons. Dommage !. En participant à ce genre de réunion, chacun, chacune peut obtenir une réponse à toutes les questions qu'il se pose.

C'est en venant à la source qu'on obtient les bonnes réponses, qu'elles satisfassent ou non, pas en écoutant ceux qui croient savoir.

Alors pourquoi si peu de participation ?

Sans doute parce que nous avons mal communiqué !

Nous ferons mieux l'année prochaine.

Jacky MOTHASIS

INFOS UTILES

Mairie

Tous les matins

9 h - 12 h 30

Samedi matin 9 h - 12 h

Fermé le mercredi et 1er samedi du mois

Tél. 02 51 52 55 04

Fax 02 51 52 51 27

Site internet :

www.vouille-les-marais.com

Adresse Mail :

mairie.vouille-les-marais@wanadoo.fr

Bibliothèque :

Lundi : 17h30 à 19h

Mercredi : 11 h à 12 h

Vendredi : 16 h 30 à 18 h

Tél. 02 51 51 53 78

Centre de Soins

Tél. 02 51 56 71 38

A.D.M.R.

(aides ménagères et travailleurs familiales)

Tél. 02 51 56 79 77

ASSISTANTE SOCIALE

Mme SOULARD

Permanence Mairie

de Chaillé les Marais

Le vendredi matin

Tél : 02.51.56.02.31

PERMANENCE MEDICALE

Tél : 02.51.44.55.66

REUNION DU CONSEIL DU 07 AVRIL 2009

Étaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

PHELIPEAU Yveline, GOURSAUD Cécile, PICHOT Sandrine, MARTINEAU Joseph, ANGIBAUD Daniel, PATARIN Nelly, THITECA Laurent, VACHE Nicole, GARREAU Dominique, BOUR Frédéric, LABOUREUX Mireille.

Étaient absents Madame et Messieurs les Conseillers Municipaux : CHEVREAU Rachel (excusée), MOUHE Jacky, ROUX Gérard. (excusés).

Déclaration d'intention d'aliéner : Le Conseil Municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption sur les propriétés, cadastrées ZB 327 et ZB29p et 30p.

Échange de parcelle : Le Conseil Municipal accepte l'échange du chemin cadastré ZB 453 contre une partie de la parcelle communale ZB 560 afin de permettre une meilleure accessibilité de la parcelle ZB453.

Demande des logements communaux : Le Conseil Municipal :

* autorise le projet de travaux d'assainissement individuel à la boulangerie prévu au budget 2009

* ne souhaite pas reconstruire une serre extérieure située parcelle ZB93, une autre solution pourra être envisagée dans la cour après construction de l'appentis en agrandissement de l'atelier communal.

* donne un accord pour la réparation de la toiture de la Fonderie Miniature.

Projet d'embellissement du village : Le Conseil Municipal retient la rénovation des ponts en pierre à l'entrée de la commune, un muret en pierre avec des fleurs autour du panneau Rue du Booth, un square avec bancs et fleurs rue du port des moules, l'aménagement de la cour de la bibliothèque et la restauration des murs de façade.

Fin de travaux lotissement les Cygnes : Le Conseil Municipal atteste l'achèvement et la conformité des travaux. La commune devient propriétaire de la Rue de Cygnes et du terre plein central.

Compte-rendu du conseil d'école :

Prévisions rentrée scolaire 2009/2010 : 76 élèves . L'école est placée en gel pour la 4ème classe.

Travaux à réaliser : remplacement vasque maternelle, linoléum des CE1/CE2, repeindre la cage d'escalier, divers achats (documents, jeux, boîtes de rangement, matériels informatiques) etc...

Sécurité : avis favorable de la commission sécurité, la sonnette « alerte incendie » devra être repositionnée, des voitures se garent toujours devant l'école, le portillon d'entrée est surveillé chaque matin.

SYDEV Étude énergétique de la commune: Le Conseil Municipal autorise Mr le Maire à signer la convention pour la réalisation de la mission d'audit énergétique (école, salle des fêtes, mairie).

DIVERS :

Rue du Vivier : le conseil municipal décide de rechercher un bureau d'étude pour l'aménagement et décide d'accepter les travaux d'effacement de réseaux, dans un premier temps, pour un montant de 110 450 € HT (participation de la commune : 69 859 €)

USAGE DU FEU - Application de l'arrêté N° 05 SIDPC 096 du 31 Août 2005 portant réglementation d'usage du feu hors zones de forêts et espaces boisés : la période rouge unique s'étend du **1er juillet au 30 septembre** pendant laquelle toute incinération de végétaux à l'air libre est interdite. Des dérogations peuvent être accordées pour des manifestations ponctuelles et méchouis. Pour les feux de chaumes liés aux travaux agricoles, la présence d'un extincteur directement accessible sur chaque engin agricole est imposée. L'écobuage, l'incinération de résidus des récoltes ou de jachères sont totalement interdits en permanence.

LUTTE CONTRE LES BRUITS DE VOISINAGE

Le Code Général des Collectivités Territoriales, le Code de la Santé Publique, le Code Pénal ainsi que la Loi n°92-444 du 31/12/92 et le Décret n° 95-408 du 18/04/95 vous rappellent que les travaux de bricolage, jardinage avec des outils ou appareils occasionnent une gêne pour le voisinage et **SONT AUTORISÉS LES JOURS OUVRABLES de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**

**PROCHAINE REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 11 MAI 2009
20H30**

ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE : Modification de PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Le Commissaire Enquêteur reçoit :

le lundi 11 mai de 9 h à 12 h et le vendredi 29 mai de 14 h à 17 h * OUVERT A TOUS *****

COMMEMORATION DU 8 MAI

Toute la population est invitée à la cérémonie du 8 mai qui se déroulera de la façon suivante :

- 10h45 rassemblement place de la mairie
- 11h cérémonie au Monument aux morts
- 12 h vin d'honneur offert par la Municipalité
- 13h Banquet à la Salle de La Taillée

Réservation chez Mme CHAUTEPS au : 02 51 52 56 92

BIBLIOTHEQUE AU PARADIS DES LIVRES

Mr OLIVIER Eugène
vient nous conter l'histoire du marais
de jadis à nos jours

Le Samedi 16 mai 2009
à partir de 15 h
Nous comptons sur votre présence

Une infirmière puéricultrice de la Protection
Maternelle et Infantile est affectée auprès
de la commune :

Contact : CENTRE MEDICO-SOCIAL
5 Place de la gare routière
85210 Sainte Hermine
Tél : 02 51 27 32 59

L'Anguille Chaillezaise invite les élèves de l'école du Marais des
Cygnes à participer gratuitement à une partie de pêche à la truite
Samedi 23 mai 2009 à partir de 8h30
à l'étang des Baritaudières au LANGON

CONCOURS PHOTOS DE LA SEMAINE DU DEVELOPPEMENT DURABLE 2009

Organisé par la Communauté de Communes
des Isles du Marais Poitevin.

Amoureux de la nature,
n'hésitez pas à vous promener dans le Marais Poitevin,
prêt à photographier nos nombreuses richesses,
sans restriction d'échelles.

Concours ouvert à tout photographe amateur
Le thème : « le vent »

Participation gratuite. Date limite d'envoi des photos : 13/06/09
Pour la constitution du dossier contact :
www.islesmaraispoitevin.fr ou au 02 51 56 77 30

Tarifs réduits pour Le transport en cars des demandeurs d'emploi sur le réseau CAP VENDEE

La conseil Général de la Vendée proroge
son système de bons de transport gratuit
et propose un tarif réduit pour tous les autres déplacements
(loisirs, familiaux.....).

Un bon de réduction de 50 % est à retirer en Mairie.
(sur présentation de justificatifs)

AVIS A LA POPULATION

Cette année **la fête des Voisins** se déroulera
le mardi 26 mai 2009

SOYEZ NOMBREUX

Pour partager ce moment de convivialité riche,
de rencontre, d'échange et de partage
autour d'un repas

Samedi 09 mai 2009

LOTO

Organisé par les CATM-ACPG
de Vouillé les Marais

Animé par Stan et Franck
Ouverture des portes : 19 h 30

- ⇒ **Bons d'achats (200€, 150€, 100€.....)**
- ⇒ **Outils divers**
- ⇒ **Petits électroménager**
- ⇒ **Barbecue.....**
- ⇒ **Et divers nombreux lots.**

Carton : 2 Euros
Bingo, Cocorico, Tombola

Réservation : 02.51.52.56.92

**Nous vous rappelons de bien vouloir inscrire vos enfants
à l'école pour la rentrée 2009/2010
afin de veiller au maintien de la 4ème classe.**

Merci

CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

Philippe Géant tiendra une permanence en mairie
Le lundi 2 juin de 14 h à 18 h 30
afin de vous donner tous renseignements
sur le fonctionnement des vacances d'été :
inscriptions, activités etc.....

le Club de Gymnastique Volontaire
du Gué de Velluire et de Vouillé les Marais
organise

Une Opération
« Portes Ouvertes »

Venez découvrir les activités du groupe,
dirigées par un animatrice qualifiée
à l'occasion de toutes les séances du mois de Mai
à la salle des fêtes de Vouillé les Marais

Gym femmes : les mardis 5, 12, 18 et 25 mai de 9h30 à 10h30

Les jeudis 7,14 et 28 mai de 19 h à 20h

Gym hommes : les jeudis 15 et 29 mai de 19h15 à 20h15

Entretenir sa forme physique, c'est soigner sa santé

Alors à très bientôt

Contacts : MC Pelletier : 02 51 52 57 11
AM Beauchard : 02 51 52 57 14

POUR INFORMATION

Le Comité des Fêtes de Vouillé les Marais

Organise

UN VIDE GRENIER

LE DIMANCHE 12 JUILLET 2009